



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



Le Damier de la Succise

Pour le préserver sans échec !



Les paysans, faiseurs de paysages

Les pratiques agricoles de nos territoires de moyenne montagne ont modelé nos paysages. Elles ont façonné une grande diversité d'écosystèmes indispensables à de nombreux animaux et plantes.

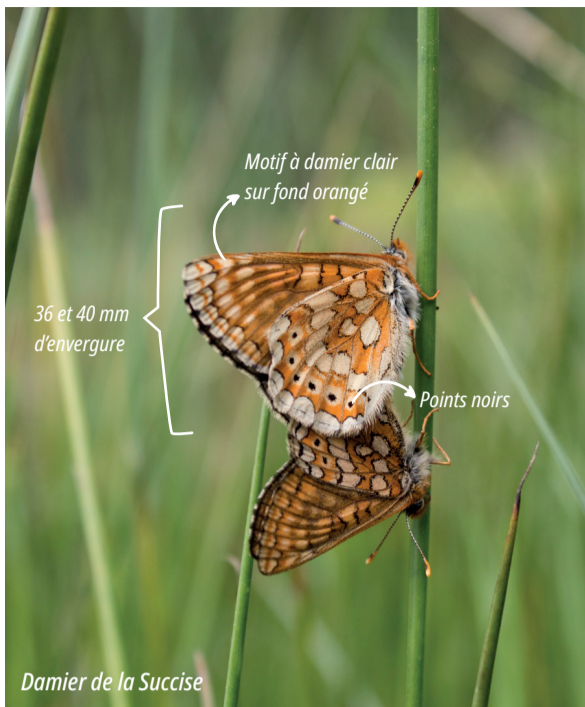
En Auvergne, il est possible de voir voler quelques espèces de papillons rares, notamment grâce à des pratiques agricoles vertueuses. Conscient de cette interdépendance entre les systèmes agropastoraux et les écosystèmes naturels, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a contacté de nombreux propriétaires et agriculteurs pour les informer de la présence de ces espèces rares sur leurs parcelles.

*L'une d'elle attire ici notre attention, le **Damier de la Succise**.*

Découvrons ensemble ce papillon ainsi que les pratiques pastorales qui lui sont favorables, qu'elles soient existantes (et donc à maintenir) ou à développer !



Le Damier de la Succise, qui est-il ?



Damier de la Succise



Succise des prés

Attention, ce papillon peut facilement être confondu avec d'autres espèces pour les non-initiés !

SON MILIEU DE VIE

Le Damier de la Succise vit dans les prairies fraîches moyennement fertiles. Les plantes indispensables à sa survie (plantes hôtes) sont la Succise des prés et certaines Knauties ou Scabieuses.

Ce sont des espèces sensibles qui disparaissent si elles sont fortement pâturées ou fauchées ou si la prairie est trop amendée.

Ainsi, les pratiques agricoles conditionnent directement la présence du Damier de la Succise !

Les chenilles de ce papillon ont la particularité d'être grégaires et évoluent dans un nid collectif situé aux pieds des plantes hôtes jusqu'au printemps suivant.

OÙ ET QUAND LE VOIR ?



• En Auvergne, c'est dans le Puy-de-Dôme que l'on trouve les plus belles populations de Damier de la Succise. Dans le Cantal, l'espèce est présente aussi bien en Chataigneraie qu'en Aubrac. On le trouve de façon plus localisée dans le nord de l'Allier et à l'Ouest du département de la Haute-Loire.

Mois	janv	fév	mar	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	déc

Source : Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés

L'info à retenir !

La préservation d'une mosaïque de prairies moyennement fertiles, de délaissés et de bandes enherbées, de haies et bosquets est très favorable à la survie du Damier de la Succise. Il est important de garder un continuum de ces milieux. En effet, cette espèce, comme bon nombre d'autres papillons, est sensible à l'isolement dû à la fragmentation des habitats.

Comment le préserver ?

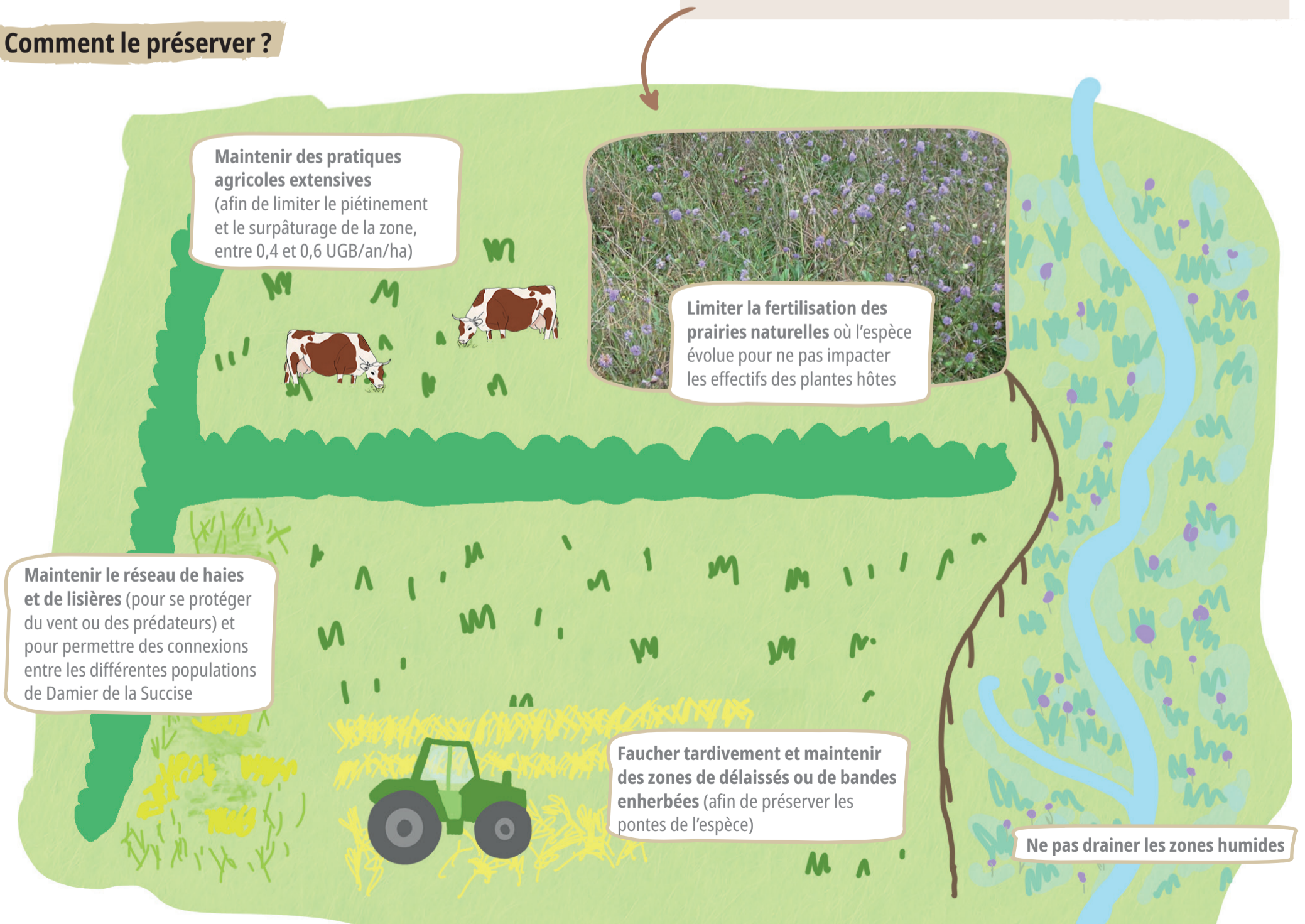
Maintenir des pratiques agricoles extensives (afin de limiter le piétinement et le surpâturage de la zone, entre 0,4 et 0,6 UGB/an/ha)

Limiter la fertilisation des prairies naturelles où l'espèce évolue pour ne pas impacter les effectifs des plantes hôtes

Maintenir le réseau de haies et de lisières (pour se protéger du vent ou des prédateurs) et pour permettre des connexions entre les différentes populations de Damier de la Succise

Faucher tardivement et maintenir des zones de délaissés ou de bandes enherbées (afin de préserver les pontes de l'espèce)

Ne pas drainer les zones humides





CONTACT

Tél. 04 73 63 18 27

Courriel : contact@cen-auvergne.fr

- 8, route de Rachaldrat - Chalinargues
15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE
- Ostal del Telh - 1 rue Jean Moulin
15000 AURILLAC

*Conception, réalisation, crédits photos et illustration :
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, 2024*

www.cen-auvergne.fr



@CENAuvergne